

## ARGAN publie son rapport RSE annuel

**ARGAN, foncière française spécialisée en immobilier logistique PREMIUM, publie son rapport RSE annuel. Parmi les sujets phares, la livraison début 2022 d'AUTONOM<sup>®</sup>, le nouveau standard d'entrepôt produisant sa propre énergie verte.**

L'actualité récente est venue rappeler à tous, avec force, la nécessité d'une mobilisation collective afin de répondre aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux auxquels nos sociétés sont confrontées.

ARGAN, propriétaire d'un parc d'immobilier logistique de 3,3 millions de m<sup>2</sup>, mène depuis près de 5 ans une politique volontariste visant à limiter son empreinte environnementale et à conforter son action sociale et territoriale.

ARGAN a l'ambition d'être un acteur référent de la logistique durable et responsable dans une démarche d'amélioration continue et d'accompagnement de ses clients-locataires dans leur propre stratégie climat.

Parmi les faits marquants, nous retiendrons la livraison du premier AUTONOM<sup>®</sup>, l'entrepôt qui produit sa propre énergie. Des centrales photovoltaïques en toiture couplées à des batteries de stockage permettent de couvrir l'ensemble des besoins en chauffage, en rafraîchissement et en éclairage de l'entrepôt sans émettre de CO<sub>2</sub>. AUTONOM<sup>®</sup> devient ainsi le nouveau standard pour les futurs développements de la foncière.

ARGAN poursuit également ses investissements sur son parc existant au travers d'un plan triennal de remplacement des systèmes de chauffage et de relamping (mise en place de luminaires leds).

Pour autant, la politique RSE d'ARGAN ne se limite pas aux enjeux énergétiques. Les questions d'artificialisation des sols, de préservation de la biodiversité, d'insertion territoriale des projets, l'ergonomie des espaces de travail ou encore l'attention portée aux collaborateurs de l'entreprise sont au cœur de la stratégie de la foncière.

Le rapport RSE 2021 est disponible [ici](#).

Jean-Claude LE LAN ajoute : « *En tant qu'acteur de l'immobilier logistique, je suis conscient de notre impact environnemental. Les sujets sont multiples : consommation énergétique, émissions de gaz à effet de serre, artificialisation des sols, biodiversité, déchets, gestion de l'eau. Cela requiert une mobilisation collective au sein de laquelle chacun doit œuvrer de manière active. Nous avons un rôle majeur à jouer dans le développement d'une logistique plus responsable* ».

## Calendrier financier 2022 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 3 octobre : Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022

## A propos d'Argan

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext.

Au 30 juin 2022, son patrimoine représente 3,3 millions de m<sup>2</sup>, se décomposant en une centaine d'entrepôts implantés en France exclusivement, valorisé 4,0 Mds€. ARGAN est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FRO010481960 – ARG) et fait partie des indices CAC All-Share et IEIF SIIC France. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

[www.argan.fr](http://www.argan.fr)

**ARG**  
LISTED  
EURONEXT



Francis Albertinelli - Directeur Administratif et Financier

Tél : 01 47 47 05 46

E-mail : [contact@argan.fr](mailto:contact@argan.fr)

[www.argan.fr](http://www.argan.fr)

| Citigate Dewe Rogerson

Aude Vayre – Relations presse

Tél : 06 14 64 15 65

E-mail : [argan@citigatedewerogerson.com](mailto:argan@citigatedewerogerson.com)